

Aménager une bibliothèque en milieu rural

1. Les conditions de la réussite

➤ Un emplacement bien choisi

Le succès de la bibliothèque dépendra pour une part de sa situation géographique dans la commune, en centre bourg ou proche des lieux de passage des habitants : écoles, commerces, marché... Il faudra prévoir quelques places de parking à proximité. Un environnement agréable donnera de l'attractivité supplémentaire à la bibliothèque.

Elle doit être un lieu où l'on se sente bien : le choix des couleurs, le soin apporté à la décoration intérieure et aux petits détails créeront une ambiance personnalisée et cohérente.



Médiathèque de Mézières-en-Drouais

➤ Des usages variés dans un même lieu

Une bibliothèque sert à lire, mais aussi à travailler, se détendre, se cultiver, rêver, s'informer, rencontrer, créer du lien... Les bibliothèques ont la vocation de devenir un équipement de proximité essentiel à la qualité de vie de tous les publics, signe de vitalité culturelle. Tout doit être pensé de telle sorte que chacun s'y sente à l'aise : enfants et personnes âgées, handicapées, personnes de tout niveau social et culturel...



Médiathèque d'Anet

Un local attribué de manière spécifique à la bibliothèque reste la solution idéale. Mais on peut aussi mutualiser les moyens et les espaces pour divers usages (bibliothèque-café / bibliothèque-Poste...) ce qui permet de réduire les coûts et aussi d'attirer des publics variés.

➤ **Un équipement identifié et signalé**

La signalisation stratégique dans le bourg aidera à repérer la bibliothèque dans la commune. La signalisation du bâtiment lui-même permet d'identifier la bibliothèque. On doit comprendre rapidement que c'est un bâtiment accueillant, ouvert, lieu d'échange pour tous les habitants.

Une nouvelle Médiathèque offre une identité singulière et contemporaine à la commune révélant l'esprit de modernité, de sociabilité et d'humanisme de celle-ci.

Elle bénéficiera d'une large visibilité tout en s'insérant dans un environnement paysager riche. Elle doit être accessible, accueillante et attirante pour tous les citoyens



Médiathèque d'Anet

➤ **La bibliothèque idéale est...**

Modulable

Les espaces de la bibliothèque doivent être adaptés de manière à pouvoir changer l'organisation interne en fonction des besoins (accueils de classes, conférences, expositions...). La modularité du mobilier permet facilement de faire évoluer les espaces.



Médiathèque de Cloyes-Les-Trois-Rivières

Accessible

Il est obligatoire d'adapter la distance entre les rayonnages pour les personnes à mobilité réduite et de rendre l'espace accessible à tous types de handicaps.

Extensible

On pensera à la future croissance de la bibliothèque qui devra être possible avec un minimum de perturbations sur le fonctionnement.

Diversifiée

L'architecture et le mobilier doivent favoriser la mise en valeur des collections.

Organisée

Les documents doivent être disposés de telle sorte que l'utilisateur puisse y accéder facilement. Une bonne répartition des documents et une signalétique bien pensée sont à ce titre indispensables.

Confortable

Une bibliothèque doit être un lieu où l'on a envie de rester. A ce titre, il faut considérer avec soin le confort thermique, l'éclairage, la ventilation, le taux d'humidité et l'acoustique.



Médiathèque d'Auneau

Sûre

Le respect des dispositions de sécurité doit se traduire dans l'organisation de l'espace et le choix du mobilier.

2. Quelques chiffres

Surface conseillée	0,1 m ² /hab. pour une bibliothèque troisième lieu (lieu agréable où se rencontrer en dehors de la maison et du travail) (0,07 m ² /hab. minimum et 100 m ² : critère d'obtention d'une subvention)
Places assises	5 places assises pour 1 000 habitants
Circulation	1,50 m minimum entre 2 meubles
Charge au sol	600 kg/m ²
Eclairage	350 lux dans l'ensemble de la bibliothèque et 450 Lux pour la banque de prêt et les espaces lecture
Sanitaires	En cas de sanitaires collectifs, 1 WC au moins doit être adapté pour les personnes handicapées selon la réglementation en vigueur (dégagement libre et présence de 2 barres d'appui).
Collection	3 livres par habitants si le fonds est constitué uniquement de documents papier, mais 2,3 livres par habitants + 0,7 autres supports par habitants (DVD, CD, ...) Au moins 1 abonnement revue pour 250 hab. 30 % de documentaires et 70 % de fictions 50 % titres jeunesse et 50 % titres adultes. Le taux de remplissage ne devra pas excéder 80 % de la capacité du mobilier. Ne pas dépasser 30 livres/m². À titre indicatif, compter les estimations suivantes : • BD jeunes et Albums : 100 pour 1 mètre linéaire (profondeur de bac) • Documentaire jeunes : 120 pour 1 mètre linéaire • Romans jeunes : 65 romans jeunes pour 1 mètre linéaire • Romans adultes : 40 romans pour 1 mètre linéaire • Documentaires adultes : 50 pour 1 mètre linéaire • BD adultes : 100 pour 1 mètre linéaire (profondeur de bac)

3. Les différents espaces à prévoir

Les collections peuvent être mélangées sur une thématique hors des espaces dédiés. Cela permet de mettre des documents moins attractifs et mettre en valeur ce qui sort moins, de faire cohabiter la culture plus éloignée des publics avec celle plus attractive.

➤ L'espace jeunesse

L'espace jeunesse est un espace convivial qui accueille les enfants : les tout-petits accompagnés de leurs parents, les lecteurs débutants et les jeunes.

Des albums, romans, contes, bandes dessinées, documentaires, dvd, livres-dvd, magazines invitent au rêve, au voyage, à la découverte.

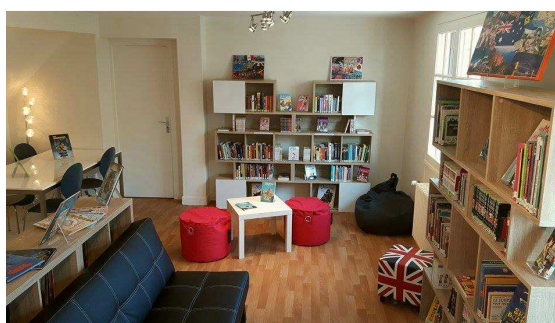
Au cœur des collections, les expositions, spectacles et rencontres variées rythment l'année pour faire de cet espace un lieu de vie, de plaisir et d'ouverture sur le monde.



➤ L'espace adolescent

Certains adolescents souhaitent des espaces différenciés moins selon les âges que selon les usages (travail, lecture-plaisir, espace de détente confortable...). Ce public n'aime pas être classifié. Par conséquent, selon les lieux et les situations, cet espace et ces collections peuvent aussi être mélangés avec le secteur adulte.

Un espace spécialement destiné aux adolescents et jeunes comportera donc un espace de travail et un espace de détente confortable et aussi des documents : romans dans tous les genres, des documentaires sur la société, des sélections thématiques, des BD... Cet espace est aussi un lieu vivant de rencontres et d'échanges.



Bibliothèque de Bu

➤ L'espace adulte

L'Espace Adulte est un endroit convivial, propice à la détente, à la lecture et à la découverte.

Au fil des rayonnages, les usagers découvrent des romans, essais, bandes-dessinées mais aussi beaux livres, biographies, livres en grands caractères... Sur tous les sujets, les usagers profitent des nouveautés comme des grands classiques !

L'Espace Adulte vous invite également à vous installer dans de confortables fauteuils. C'est aussi la possibilité de visiter une exposition de photographies, de livres d'artistes, de sculpture de calligraphie..., il y a toujours quelque chose à découvrir à la Médiathèque.



➤ La banque d'accueil

Point de rencontre, on y trouvera ce qui est nécessaire pour l'accueil des usagers. Il est utile de prévoir, derrière la banque de prêt, un placard pour ranger du matériel et les réservations faites par les lecteurs. Un chariot à la banque de prêt facilite le stockage des ouvrages au moment du prêt et du pré classement des ouvrages. Les dimensions de la banque de prêt doivent être raisonnables pour ne pas intimider l'utilisateur.



➤ L'Espace multimédia et informatique

L'espace musique et cinéma propose une collection de disques et de films dans tous les genres. L'espace informatique permet à l'utilisateur de consulter le catalogue, consulter Internet...



4. Caractéristiques générales du mobilier



La proposition de mobilier présentera un ensemble cohérent, tant esthétiquement que fonctionnellement : harmonie des rayonnages, tables, chaises, chauffeuses, objets de décoration...

L'implantation mobilier du plan variera en fonction des capacités, variétés et dimensions du mobilier proposé par le fournisseur retenu par la commune.

Le nombre de rayonnages et de bacs est à calculer par le fournisseur en fonction des volumes de collections mentionnés. Le mobilier sur roulettes avec des freins est à privilégier.

Le mobilier doit être :

- Solide.
- Facilement modulable : possibilité d'enlever ou de rajouter des tablettes sans démonter l'ensemble des rayonnages, préciser les possibilités d'évolution du mobilier et les manipulations pour le transformer (tablettes/présentoirs, rayonnages simple/double face).
- Conforme aux normes de sécurité (stabilité, absence d'arête tranchante...) et de préférence aux normes HQE.
- Confortable et d'entretien facile.

La gamme proposée devra faire l'objet d'un suivi décennal.

Descriptif qualitatif par type de mobilier

- Mobilier de consultation et mobilier d'ambiance



Tous les éléments devront apporter une note esthétique et design à la bibliothèque. Ils privilégieront également le confort.

➤ Les tables, chaises et chauffeuses

- La ligne esthétique devra être si possible la même dans tous les espaces, en continuité avec celle des rayonnages.
- Les tables seront de formes variées en fonction des espaces et de leur utilité (tables basses, tables de travail rectangulaires ou rondes), privilégier plutôt de petites tables (2 ou 4 personnes).
- Les sièges devront être à la fois légers à transporter et solides car très sollicités.
 - Ils devront comporter des chaises de travail et de lecture enfants et adultes, des chaises pour les plus petits (0-6 ans) ainsi que des poufs et des coussins, des fauteuils et chauffeuses. Egalement des chaises adaptées aux personnes âgées.
- Certaines chauffeuses pourront être de dimension généreuse afin d'accueillir un adulte et un enfant.



➤ Le mobilier de bureau

- Les fauteuils de bureau et de l'accueil, devront offrir une bonne ergonomie, et être réglables en hauteur.
- Les bureaux devront être très fonctionnels, munis de passe-câbles (dimensions des bureaux à préciser) et comprendre un caisson sur roulette fermant à clé.
- Une armoire à ouverture coulissante (dimensions à préciser) devra être composée de tablettes et d'un système pour dossiers suspendus.

Mobilier d'exposition (option) : Les grilles d'exposition seront très stables (pieds plats) munis d'accessoires (présentoirs à revues, porte-livres...) et facilement assemblables entre elles

➤ Mobilier de présentation des collections

Les rayonnages



- Ils seront présentés en version simple face ou double face selon leur implantation.
- Les rayonnages double-face devront être aisément démontables pour obtenir des rayonnages simple face.
- Hauteur : 1,60 m. max. (4 tablettes).
- Eviter les structures susceptibles d'endommager les documents (installer des joues latérales renforcées si nécessaire).
- Privilégier le bon maintien des documents dans la longueur (importance des serre-livres proposés)
- Bannir les fonds pleins ou opaques.
- Tous les cadres devront être équipés d'un système permettant de régler aisément les tablettes en hauteur.
- Les arêtes et les coins seront non coupants.

➤ La signalétique sera modulable, lisible et innovante

Une signalétique qui soit adaptée à un public qui peut avoir des problèmes de vue sera confortable pour les autres publics

Le fournisseur veillera à incorporer :

- Des tablettes pouvant aussi s'incliner pour servir de présentoirs,
- Des tablettes d'angles ou tables d'angles pour la présentation des ouvrages ou une consultation rapide,
- Des tablettes d'appoint en bout de rayonnage pour une présentation des ouvrages ou une consultation rapide, elles doivent être rabattables, de préférence de forme arrondie pour éviter au public de se blesser,
- Des présentoirs à livres à poser ou à fixer sur les montants des rayonnages (à détailler sur le devis),
- Deux serre-livres par tablette.

➤ Les bacs à albums et bandes dessinées :

Ils devront :

- Être équipés de fonds antidérapants et amovibles,
- Pouvoir s'intégrer à des rayonnages (à préciser),
- Munis de roulettes autobloquantes pour une manipulation et un déplacement facilités (détailler avec et sans sur devis)
- Appartenir à la même gamme de mobilier que les rayonnages,

- Être de formes diverses (sur pied et au sol) avec des cases pas trop profondes et de différentes largeurs pouvant accueillir des livres au format à l'italienne.

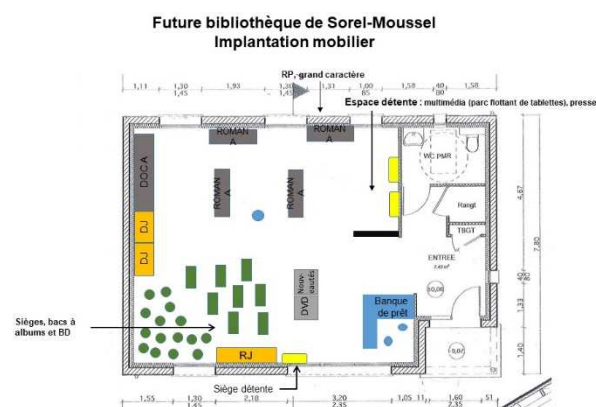
➤ Les présentoirs à périodiques :

- Ils doivent comporter des bacs à réserve munis de tablettes de présentation inclinées.
- Les casiers seront séparés.
- Le système d'ouverture des tablettes doit être maniable, résistant et peu bruyant.

5. Quelques médiathèques réalisées en 2018 et 2019 en Eure-et-Loir

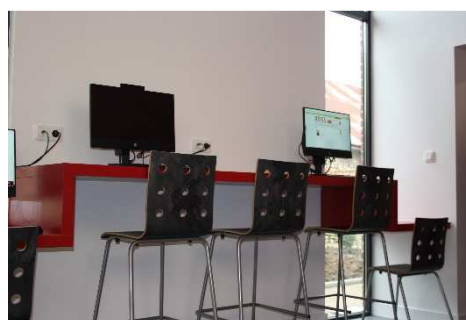
- La médiathèque de Sorel-Moussel. Architectes Giroux-Pichon : girouxpichon@wanadoo.fr

Population : 1798 hab. ; Surface : 90 m² ; 10 heures d'ouverture



- La médiathèque de Prunay-le-Gillon : cabinet Ombre et Lumière : ombre-et-lumiere@architectes.org

Population : 1079 habitants ; Surface 175 m² ; 18 heures d'ouverture



- La médiathèque d'Epernon : le Cabinet d'architecture MU : contact@mu-a.fr

Population : 5503 habitants ; surface : 600 m² ; 23 heures d'ouverture



6. Annexe : les dispositifs d'aides

LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS D'AIDES À DISPOSITION DES BIBLIOTHÈQUES

AIDES EN VIGUEUR AU 13/06/2019



ACTIVITÉS SUBVENTIONNABLES

Construction, extension ou rénovation d'une bibliothèque

▣ Les aides de l'État

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC Centre - Val de Loire)
 - Objet : construction, rénovation, travaux d'accessibilité, 1^{er} équipement mobilier suite aux travaux
 - Montant : subvention à hauteur de 35 % des dépenses HT, bonification possible selon conditions.
 - Conditions : remplir les critères ADBDP.
 - Modalités de dépôt : envoyer une déclaration d'intention avant le 31/12 de l'année précédente et déposer le dossier avant le 30/04.

ACTIVITÉS SUBVENTIONNABLES

Construction, extension ou rénovation d'une bibliothèque

❑ Les aides de l'État

▪ La Préfecture

- Objet : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) - pour les rampes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Montant : subvention attribuée sur les dépenses HT : commune : 20%, syndicat intercommunal jusqu'à 30%, communauté de communes jusqu'à 50 %. Plafonnée à 450 000 € hors taxes de dépense, comprend l'accessibilité des locaux.
- Condition : ne pas avoir débuté les travaux avant la réponse de la Préfecture.
- Modalités de dépôt : dépôt des dossiers en janvier pour une instruction en février.



ACTIVITÉS SUBVENTIONNABLES

Construction, extension ou rénovation d'une bibliothèque

❑ Les aides des collectivités

▪ La Région - Contrats régionaux de solidarité territoriale

- Objet : construction, extension d'un local, acquisitions d'équipements et matériels et utilitaires.
- Montant : subvention basée sur les dépenses HT : 20% avec une majoration possible de 10 % sous conditions. Subvention minimale de 2 000 €.
- Conditions : le projet doit remplir des conditions énergétiques et sociales et doit être préalablement inscrit au Contrat régional de solidarité.
- Modalités de dépôt : dépôt de dossier auprès de la Région, avis de l'Agglomération et de la MDEL.



ACTIVITÉS SUBVENTIONNABLES

Construction, extension ou rénovation d'une bibliothèque

□ Le Département

■ Fonds départemental d'investissement (FDI)

- Objets :
 - Projets locaux portés par des communes ou des EPCI : 30 % des dépenses HT plafonnés à 100 000 €. Subvention minimale de 1 000 €.
 - Projets structurants portés par des communes ou EPCI : 50 % des dépenses HT- pas de plafond. La structure créée doit avoir un rayonnement supracommunal.
- Conditions : avoir signé une convention de partenariat avec le Département.
- Modalités de dépôt : dépôt des dossiers au printemps sur la plateforme Guichet unique.
- Attention : pas de financement de mobilier dans ce dispositif.



ACTIVITÉS SUBVENTIONNABLES

Construction, extension ou rénovation d'une bibliothèque

□ Le Département

■ La labellisation « Mobilier »

- Objet : achat de mobilier pour améliorer l'accueil et le fonctionnement de la bibliothèque.
- Montant : subvention à hauteur de 1 000 €.
- Conditions : avoir signé une convention de partenariat avec le Département, ne pas avoir bénéficié de cette aide les 2 années précédentes.
- Modalités de dépôt : dépôt des dossiers en février sur la plateforme Guichet unique.



ACTIVITÉS SUBVENTIONNABLES

- Chartres Métropole
 - Fonds de concours particulier
 - Objet : aide à la construction, extension ou fonctionnement.
 - Montant : 50 % du reste à la charge de la commune.
 - Modalités de dépôt : dépôt des dossiers en hiver.



ACTIVITÉS SUBVENTIONNABLES

Équipement informatique

Qu'entend-on par équipement informatique ?

- 1^{er} équipement en poste informatique, imprimante, scanner, wifi
- Logiciels et applications.
- Achats de tablettes, liseuses, vidéoprojecteurs, appareil photo numérique.

Qui solliciter ?

- L'Union européenne
 - Objet : mise en place d'un accès wifi gratuit
 - S'adresse en priorité aux communes
 - Dépôt des dossiers en ligne sur www.wifi4eu.eu/#/home
 - Montant : 15 000 € en coupon/municipalité



ACTIVITÉS SUBVENTIONNABLES

Équipement informatique

Qui solliciter ?

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC Centre - Val de Loire)
 - Objet : équipement informatique (première informatisation, création de services aux usagers utilisant l'informatique et facilitant l'accès aux collections physiques ou numériques, renouvellement-modification ou extension du système informatique de gestion de la bibliothèque)
 - Montant : subvention à hauteur de 35 % des dépenses HT, bonification possible selon conditions.
 - Conditions : remplir les critères ADBDP.
 - Modalités de dépôt : envoyer une déclaration d'intention avant le 31/12 de l'année précédente et déposer le dossier au 30/04.



ACTIVITÉS SUBVENTIONNABLES

Équipement informatique

Qui solliciter ?

- Le Département
 - Objet : La labellisation « acquisition de supports numériques ».
 - Montant : subvention de 1 000 € versée sur présentation de justificatifs des dépenses réalisées.
 - Conditions : avoir signé une convention de partenariat avec le Département, ne pas avoir bénéficié de cette aide les 2 années précédentes, avoir du personnel formé à l'utilisation de ces outils.
 - Modalités de dépôt : dépôt des dossiers en février sur la plateforme Guichet unique.

